

Lien étroit entre sexualité fécondante et avortement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **89 (2001)**

Heft 1450

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

thème semble porteur au sein de l'assemblée à en juger les murmures qu'il suscite. Après quelques considérations, parsemées d'anecdotes, sur la sexualité fécondante et les rapports de pouvoir entre les sexes, Patricia Roux des Etudes genre à l'UNIL, membre des Casse-Rôles et hôtesse de la soirée, remercie son invitée et lance la période de discussion en proposant le mégaphone à l'auditoire.

L'hystérie au rendez-vous

Un jeune homme au centre-arrière de la salle, debout, vêtu d'un manteau long sombre le réclame. Sur un ton légèrement agressif. Avec la lenteur du scepticisme, Patricia Roux lui tend le micro. En une fraction de seconde, l'atmosphère de ce mercredi soir se mue et une tension palpable se fait sentir dans l'assemblée. Sans prendre le soin de féminiser, on l'aura deviné, le jeune homme lance un bras accusateur en direction de la chaire et prend à partie les oratrices: «Assassins... vous tuez des enfants... assassins...», etc., pendant dix bonnes secondes. L'adrénaline monte dans la Salle des Cantons. Sans ralentir la cadence, l'intervenant poursuit sa tirade, ne laissant pas entrevoir la fin de son message. Puis, d'abord à peine audible, un bruit de paumes frappant contre les tables se fait entendre. Rapidement, le mouvement est suivi et la majorité de l'audience fait vigoureusement sonner le bois des tables. Bang, bang, bang. Complètement enterré, celui qui proférerait des injures aux conférencières se tait. Le micro lui est repris des mains et remis à une femme qui pose une question allant dans le sens du débat souhaité par la plupart des participantes. Question qui va au-delà de celle à savoir si l'avortement est légitime ou non.

Pas plus de cinq minutes plus tard, voilà qu'un cravaté, plus subtil celui-là, prend la relève de son camarade en demandant la parole. Plutôt sûr de lui, il se donne la peine de mouvoir son corps jusque devant l'auditoire. Malgré quelques protestations émanant de la salle, il est écouté pendant un bref moment, à reculons mais poliment. Une main dans la poche de son complet, l'autre soudée au mégaphone, il se présente comme étudiant en histoire à l'UNIL, avant de commencer un vibrant plaidoyer contre le libre accès à l'avortement. Avant qu'il soit interrompu, quelques groupuscules dispersés dans la foule osent l'applaudissement. Les jupes longues et les vestons-cravates. On comprend maintenant dans l'assemblée qui a arraché toutes les affiches à l'UNIL annonçant la conférence de Delphy. Si les féministes restent courtoises avec ces individus visiblement venus à la présentation avec le but de la perturber, on entend tout de même une de ces dames lâcher un «Jésus vous appelle, dehors!».

Après avoir été priés de se taire ou de quitter les lieux, ces gens se sont plus ou moins calmés. Sans aborder les questions de fond prévues, la discussion vire plutôt à la justification par les féministes du droit pour les femmes d'avorter dans de bonnes conditions. Vers les 22 h 30, plusieurs participantes ont des trains à prendre et la soirée vient à son terme. La foule se disperse. Avec un goût amer, on quitte les lieux non pas en se demandant pourquoi les femmes optent pour une sexualité fécondante, mais en se demandant qui sont ces jeunes, qu'est-ce qui les motive à se mobiliser avec tant de vigueur pour brimer la liberté d'autrui et dans quel intérêt?

Lien étroit entre sexualité fécondante et avortement

Extrait de l'article «Comment nous en venons à avorter (nos vies sexuelles)» de **Christine Delphy** publié dans *Le Monde* du 22 octobre 2000:

Les publicités, au cinéma, ne présentent qu'une image de bonheur, du bien-être, de la normalité: un jeune couple en maillot de bain sur une plage tropicale les yeux dans les yeux. Que vendent-elles? Du chocolat, du café, de la lessive, de la limonade? On ne peut plus distinguer les produits, tant les «arguments» de vente sont les mêmes: beauté, jeunesse et sexualité, voilà ce qu'on nous vend.

Pas n'importe quelle sexualité cependant. La contrainte à l'hétérosexualité est plus contraignante que jamais, et les bénéfices de la révolution sexuelle pour les femmes continuent d'être discutés par les féministes: libération de toutes et de tous, ou réalisation du rêve masculin de libre accès à toutes les femmes?

La définition de la sexualité n'a pas changé: la sexualité, c'est l'acte sexuel et l'acte sexuel, c'est le coït hétérosexuel avec éjaculation de l'homme dans la femme, c'est-à-dire, de toutes les postures sexuelles, la plus fécondante. Il n'existe pas de choix quant à la sexualité que l'on peut avoir, c'est cela, ou la déviance.

Les conséquences d'une sexualité réduite à une expression continuent de peser uniquement sur les femmes: c'est à elles que l'on demande de réfléchir, en même temps que de se «laisser aller». Ce sont elles qui sont censées tenter de se «protéger».

On parle d'éthique et de respect de la vie à des jeunes filles catastrophées par une grossesse. En parle-t-on aux garçons qui sont au moins autant responsables? Et pourquoi pas? «Un enfant ça se fait à deux» quand un couple s'en dispute la garde, mais plus quand une jeune fille est enceinte? Pourquoi la morale commune est-elle à géométrie si variable, sinon parce que l'intérêt de l'homme est toujours décisif, parce que c'est son choix qui règle non seulement sa conduite mais celle de toute la société, parce que la liberté des hommes continue d'être plus grande que celle des femmes, et surtout, de s'exercer au détriment de celle des femmes?

Tant que la société idéale où toutes et tous les individus seraient libres de leur sexualité ne sera pas réalisée, personne n'a le droit d'interdire ni de condamner, ni même d'émettre des réserves sur la nécessité vitale de l'avortement.

af